



**CONVENTION SUR LA
DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/3/1
22 août 1996

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

**CONFÉRENCE DES PARTIES A LA CONVENTION
SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

Troisième réunion

Buenos Aires, 4 - 15 novembre 1996

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - 2.1 Élection du Bureau;
 - 2.2 Adoption de l'ordre du jour;
 - 2.3 Organisation des travaux.
3. Questions en suspens du travail de la deuxième réunion de la Conférence des Parties :
 - 3.1 Paragraphe 1 de l'article 40 du règlement intérieur des réunions de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique;
 - 3.2 Articles 4 et 16 du règlement financier pour la gestion du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur la diversité biologique;
4. Examen du rapport et des recommandations de la deuxième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et directives de la Conférence des Parties à l'endroit de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.
5. Rapport sur l'évaluation et l'examen du fonctionnement du mécanisme de centre d'échange.

/...

6. Ressources et mécanisme de financement :
 - 6.1 Rapport sur les activités du Fonds pour l'environnement mondial;
 - 6.2 Rapport du Secrétaire exécutif sur l'application de la décision II/6 sur les ressources et le mécanisme de financement;
 - 6.3 Étudier la disponibilité de ressources financières supplémentaires et étudier des suggestions éventuelles aux institutions de financement sur la manière dont leurs activités dans le domaine de la biodiversité pourraient davantage seconder la Convention;
 - 6.4 Envisager des lignes directrices en vue de l'examen de l'efficacité du mécanisme de financement par la Conférence des Parties;
 - 6.5 Étude du projet révisé de «Mémorandum d'accord entre la Conférence des Parties contractantes à la Convention sur la diversité biologique et le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial sur la structure institutionnelle chargée de gérer le mécanisme de financement de la Convention»;
 - 6.6 Tentatives de statuer sur la structure institutionnelle à désigner conformément à l'article 21 de la Convention.

7. Mesures générales en vue de la conservation et de l'utilisation durable;
 - 7.1 Application des articles 6 et 8 de la Convention.

8. Identification, surveillance et évaluation :
 - 8.1 Examen des options d'application de l'article 7 de la Convention;
 - 8.2 Estimation de l'évaluation de la diversité biologique réalisée par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques en vue de l'application de l'article 25 2) a) et conseils sur des méthodologies en vue d'évaluations futures.

9. Conservation et utilisation durable de la diversité biologique agricole :
 - 9.1 Examiner la diversité biologique agricole dans le cadre des trois objectifs et des dispositions de la Convention;
 - 9.2 Examiner un rapport sur les progrès réalisés en vertu du Système mondial de conservation et d'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, mis au point par la FAO.

10. Examen du programme de travail futur sur la diversité biologique terrestre à la lumière des résultats des délibérations de la troisième séance de la Commission du développement durable tenue en 1995 :
 - 10.1 Rapport du secrétariat du Groupe intergouvernemental sur les forêts sur les progrès réalisés autour des questions touchant aux forêts et à la diversité biologique;

- 10.2 Évaluer la nécessité de contributions supplémentaires à l'endroit du Groupe intergouvernemental sur les forêts;
 - 10.3 Programme de travail futur sur la diversité biologique terrestre à la lumière des résultats des délibérations de la troisième séance de la Commission du développement durable tenue en 1995.
11. Connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales :
 - 11.1 Application de l'article 8 j).
 12. Accès aux ressources génétiques :
 - 12.1 Examiner l'ensemble des points de vue des Parties sur les options possibles d'élaboration de mesures nationales législatives, administratives ou de politique générale, selon qu'il conviendra, afin d'appliquer l'article 15.
 13. Questions liées à la technologie :
 - 13.1 Examiner les moyens d'encourager et de faciliter l'accès à la technologie et le transfert et la mise au point de celle-ci, tel que prévu par les articles 16 et 18 de la Convention.
 14. Droits de propriété intellectuelle :
 - 14.1 Examiner l'incidence des droits de propriété intellectuelle sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et sur le partage équitable des avantages découlant de son utilisation afin de mieux comprendre la portée de l'article 16.5;
 - 14.2 Examiner l'éventualité d'une contribution aux négociations en cours au sein du Comité sur le commerce et l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce.
 15. Mesures d'incitation :
 - 15.1 Examiner l'information et l'expérience acquise recueillies autour de l'application de l'article 11.
 16. Séance spéciale de l'Assemblée générale en vue de réviser l'application de l'ordre du jour 21.
 - 6.1 Remettre un rapport selon l'optique des trois objectifs de la Convention.
 17. Questions liées à la prévention des risques biotechnologiques :
 - 17.1 Examiner le premier rapport du Groupe spécial d'experts à composition non limitée sur la prévention des risques biotechnologiques.

18. Liens de la Convention avec la Commission du développement durable, des conventions liées à la biodiversité et d'autres accords, institutions et processus pertinents internationaux.
19. Programme de travail à moyen terme de la Conférence des Parties pour 1996-1997.
20. Questions administratives :
 - 20.1 Rapport du Secrétaire exécutif sur l'administration de la Convention et budget du Secrétariat;
 - 20.2 Budget du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur la diversité biologique.
21. Rapport sur les lettres de créance des représentants à la troisième réunion de la Conférence des Parties.
22. Date et lieu de la quatrième réunion de la Conférence des Parties.
23. Questions diverses.
24. Adoption du rapport.
25. Clôture de la réunion.
